



---

## Séance du conseil municipal du lundi 4 juin 2018 à 19h30

---

N°45/06-2018

**Nombre de membres au conseil municipal : 15****Membres présents : 13****Membres ayant donné procuration : 2**↳ **Joseph Arenas à Gaston Burger**↳ **Audrey Burger à Christian Biller****Membres excusés : ./.**

---

### Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 16 avril 2018
  2. Adoption de la convention avec la SPA de Saverne
  3. Courrier du SDIS sur les réajustements des participations communales
  4. Présentation du rapport d'activité du Gaz R-GDS
  5. Point sur le GCO - Taille des bassins et projet
  6. PLUi : Point sur la concertation
  7. Divers
    - ↳ Agenda
- 

### **Désignation du secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le maire demande qu'un point soit rajouté à l'ordre du jour au point 6 bis : cadeau de départ en retraite d'un agent du Sivom. Unanimité.

### **1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 16 avril 2018**

Aucune remarque n'est formulée. Adoption à l'unanimité.

### **2 - Adoption de la convention avec la SPA de Saverne**

Délibération N°18/2018 - Unanimité

La gestion des animaux errants par le maire est une obligation légale au sens de l'article L.211-24 du code rural et de la pêche maritime. La commune reçoit en moyenne une dizaine d'appels par an sur le sujet. Après consultation de plusieurs SPA, celle de Saverne, sise 68, rue de l'Ermitage à Saverne, est la mieux disante. Le conseil municipal, à 15 voix Pour décide de retenir la SPA de Saverne pour assurer le service de gestion des animaux errants pour un tarif de 0,65€/an/habitant et autorise le maire à signer tout document relatif à cette convention.

### **3 - Courrier du SDIS sur les réajustements des participations communales**

Le maire informe le conseil municipal que le service d'incendie et de secours du Bas-Rhin a engagé une opération d'ampleur visant à uniformiser les tarifs unitaires et à réactualiser le nombre d'habitants en se basant sur la liste de la préfecture utilisée pour la DGF. Ces modifications auront pour conséquence une augmentation, dès l'année prochaine, du coût de participation au SDIS de l'ordre de 18,4% pour notre commune

#### **4 – Présentation du rapport d'activité du Gaz R-GDS**

Le maire fait un retour sur le rapport 2017 remis par Gaz de Strasbourg concernant Dingsheim :

- ↳ 6394 m de réseau de distribution
- ↳ 290 points de consommation
- ↳ 8000€ d'investissements
- ↳ 910€ de redevance de concession
- ↳ 338€ de redevance d'occupation du domaine public

Le document est disponible en mairie.

#### **5 – Point sur le GCO - Taille des bassins et projet**

Une réunion s'est tenue en préfecture en présence de Vinci et des 3 communes du Sivom concernant nos réserves émises sur la taille envisagée des bassins. Des explications ont été données sur les principes de fonctionnement de ces bassins et la création de zones d'épandage. D'après les techniciens de Vinci, ces installations permettront d'améliorer la situation actuelle. Malgré ces nouveaux éléments, validés par les experts de la DDT, les élus ont, une nouvelle fois, alerté les services de l'Etat sur l'insuffisance de ces propositions surtout au regard des pluviométries enregistrées dans la région ces dernières années. Le Secrétaire Général de la préfecture a donc demandé de nouvelles études à Vinci.

Le maire profite de ce point pour revenir sur les inondations de ces derniers jours. Une fois de plus la rue du Musaubach a été inondée ainsi que le sous-sol de l'école élémentaire comprenant différents locaux associatifs. Il remercie l'ensemble des bénévoles pour leur aide lors du nettoyage.

Le maire précise que les aménagements réalisés l'année dernière au niveau de l'aire de jeux ont heureusement permis de limiter les dégâts. Néanmoins, des solutions restent à trouver pour améliorer le dispositif, même si la compétence « coulée des eaux boueuses » a été transférée au SDEA ; un meilleur assolement sur la partie haute, la pose d'une nouvelle conduite depuis l'avaloir vers le Musaubach font partie des solutions à étudier. Philippe Kretz évoque la possibilité d'investir dans des batardeaux afin de protéger le sous-sol des écoles.

#### **6 – PLUi : Point sur la concertation**

Le conseil municipal prend connaissance des différents courriers arrivés en mairie émanant principalement des riverains de la rue de Bagdad. Ces derniers font part de leur opposition à la création d'un emplacement réservé donnant sur la rue de Bagdad et à l'inscription d'une zone IAU, actuellement classée en IIAU qui est située à l'arrière de leurs propriétés. Le conseil municipal a été sensible aux arguments concernant l'emplacement réservé et acte que l'ensemble des remarques sera examiné en fin de concertation par la commission ad hoc.

Le maire confirme aux conseillers, qu'une nouvelle réunion publique d'information aura bien lieu et qu'elle sera organisée par la communauté de communes en charge du dossier PLUi. Les dates du 3 ou du 10 juillet sont envisagées, en fonction des disponibilités des intervenants et de la salle du centre culturel.

#### **6bis – Cadeau de départ en retraite d'un agent du Sivom**

Délibération N°19/2018 - Unanimité

Bruno Scouart, agent du Sivom « La Souffel » et responsable du centre culturel cessera ses fonctions le 1er juillet prochain pour une retraite bien méritée. Il est proposé d'honorer le récipiendaire par un cadeau (carte cadeau multi-enseignes) propre à la commune de Dingsheim. La dépense correspondante est imputable à l'article 6536.

#### **7 – Divers**

- ⇒ 08/06/2018 : CMDJ
- ⇒ 23/06/2018 : fête de la Saint Jean
- ⇒ 01/07/2018 : marche populaire organisée par la Mocef
- ⇒ 03 ou 10/07/2018 : réunion publique PLUi
- ⇒ 09/07/2018 à 18h : réunion du conseil municipal

**Séance close à 21h35**

**Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :**

<b>Gaston BURGER</b>	<b>Joseph ARENAS</b> <i>Procuration à Gaston Burger</i>	<b>Gisèle BERBACH</b>	<b>Christian BILLER</b>	<b>Fabienne BREYEL</b>
<b>Andrée BRIFFOTEAU</b>	<b>Audrey BURGER</b> <i>Procuration à Christian Biller</i>	<b>Sébastien EYDER</b>	<b>Véronique FORGET</b>	<b>Dominique FRITSCH</b>
<b>Marcel FRITSCH</b>	<b>Benoît HAETTINGER</b>	<b>Philippe KRETZ</b>	<b>Virginie MERKLE</b>	<b>Véronique SCHALLER</b>